



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Siège social : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE -
Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com

Antenne : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



SAISON CYCLO-CROSS 2022/2023 PRECONISATIONS

Le 23/09/2022

Nous allons devoir mettre en place la réforme fédérale des licences au niveau des activités et cela va toucher bien sûr le cyclo-cross.

Cette note relative au cyclo-cross sera donc la première qui modifiera nos habitudes.

Un petit rappel les **MASTERS** sont une **CATEGORIE D'ÂGE**.

Les épreuves ouvertes aux Ecoles de Cyclisme peuvent être programmées le matin.

Il est demandé aux organisateurs et arbitres, d'adapter les départs des différentes catégories en fonction du nombre d'engagés, quitte à remodeler les départs avec plusieurs catégories tout en établissant les classements séparés.

Attention de bien respecter les durées pour chaque catégorie.

A – **LES ENGAGEMENTS** doivent s'effectuer sur <http://maj.ffc.fr> par les clubs. M. BERGEAT Raphaël, Comité Régional, mettra en place le dispositif d'engagements par catégories séparées afin de faciliter le travail des arbitres.

B – **Les vélos de type VTT** tels qu'ils sont utilisés dans les épreuves de VTT Cross-country sont tolérés sur les épreuves du Calendrier Régional, **sauf pour le Championnat Régional**.

Les coureurs utilisant ces vélos de type VTT seront placés quelque soit la place RACE, **en fin de grille de départ**.

C – **Le classement RACE** servira aux arbitres pour établir les lignes de départ (hors utilisateurs de vélo type VTT). Les coureurs qui s'engageront au départ perdront leurs positions au classement RACE et partiront après le positionnement des coureurs engagés.

Le classement RACE est valable pour le weekend complet.

D – **La commission** se tient à la disposition des organisateurs, si besoin, pour l'adaptation du parcours aux normes du cyclo-cross.

M. DIEUDONNE Nicolas (responsable Régional Cyclo-Cross) diffusera pour chaque weekend le classement RACE.

Les arbitres veilleront avec l'organisateur à diffuser au plus tôt les résultats :

- A la presse
- Au Comité Régional (ffregionsud@gmail.com)
- A M. DIEUDONNE Nicolas (dieudonnenst@hotmail.fr)



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

E – Afin de poursuivre le **PLAN REGIONAL de féminisation**, nous invitons les organisateurs à récompenser le podium féminin.

F – HORAIRES

- **12 h 00 : U15 – MINIMES (GARCONS/FILLES) sur 20' - Pour mémoire (2009 – 2010)**
- **12 h 30 : U17 – CADETS (GARCONS/FILLES) sur 30' – Pour mémoire (2007 – 2008)**
- **13 h 10 : MASTERS (+de 40 ans) HOMMES sur 40' -**
- **14 h 00 : JUNIORS (U19) Pour mémoire (2005 – 2006) et DAMES SUR 40'**
- **15 h 00 : OPEN 1.2.3 – ELITES – ACCES (ESPOIRS 2001 à 2004 – SENIORS – MASTERS 30/39 ans) sur 50'**

❖ Les **MASTERS** (+ de 40 ans) peuvent choisir de courir avec les Séniors (épreuve de 15 h 00), à préciser au moment de l'engagement.

Nicolas DIEUDONNE
Responsable commission Cyclo-Cross

Christian LAZARINI
Président du Comité Région Sud FFC